

UNIVERSITE DJILLALI LIABES DE SIDI BEL-ABBES  
FACULTE DE TECHNOLOGIE

*Département d'Hydraulique*

Corrigé-type de l'examen semestriel de "Gestion des Ressources Hydriques"

3<sup>ème</sup> Année Licence H. (16 / 05 / 2024)

Les réponses aux questions posées sont les suivantes :

- 1- **Le moteur thermique du cycle hydrologique externe est :**  
Le rayonnement solaire (réponse c)
- 2- **La ressource en eau renouvelable de la planète est fournie uniquement par :**  
Les précipitations annuelles (réponse a)
- 3- **Les eaux de source provenant des bassins hydrogéologiques non altérés par les activités humaines :**  
Sont potables (ne nécessitent aucun traitement) (réponse c)
- 4- **La quantité d'eau de boisson minimale recommandée par les médecins est de :**  
2 litres / jour (réponse b)
- 5- **En Algérie, le déficit en eau à l'horizon de l'an 2025 s'évaluera à :**  
1 Milliard de m<sup>3</sup> (réponse b)
- 6- **En Algérie, la qualité des eaux superficielles se dégradent sous l'effet des :**  
Rejets des déchets urbains et industriels (réponse a)
- 7- **Un des principaux problèmes hydrauliques en Algérie est :**  
L'eutrophisation des retenues de barrages (réponse a)
- 8- **Une des stratégies pour augmenter le stockage de l'eau consiste à :**  
Recycler et réutiliser les eaux usées (réponse b)
- 9- **La capture de l'eau atmosphérique fait partie du développement des ressources en eaux Non conventionnelles (réponse c)**
- 10- **Les retenues collinaires sont des ouvrages de capacité moyenne servant à contrôler :**  
Les eaux de ruissellement (réponse b)
- 11- **Pour atténuer l'impact des sécheresses, il faut :**  
Construire des réservoirs de stockage (réponse c)
- 12- **Pour atténuer l'impact des inondations, il faut :**  
Prévoir les inondations en temps réel (réponse a)
- 13- **Une des techniques pour économiser l'eau est :**  
L'irrigation par aspersion (réponse b)

- 14- L'Algérienne des eaux (ADE) est un établissement public qui a pour mission de :  
Gérer tout le processus d'alimentation en eau potable et industrielle (réponse c).
- 15- L'organisme qui a pour mission de gérer les périmètres d'irrigation et de rationaliser l'usage de l'eau d'irrigation est :  
L'ONID (réponse b)
- 16- Le système de tarification des services de l'eau réglementé par l'Etat est basé sur :  
Le principe de progressivité des tarifs en fonction des tranches de consommation (réponse c).

